

DANS L'ACTUALITE du 28 au 30 juillet 2015

Textes officiels

JORF n° 0172 du 28 juillet 2015

[Arrêté du 20 juillet 2015 désignant la collectivité publique chef de file pour la mise en accessibilité des points d'arrêt ferroviaires](#)

Jurisprudence

Affichage du permis de construire sur un terrain d'assiette non desservi par une voie publique

[CE 27 juillet 2015 M. et Mme B., req. n° 370846](#)

Droit de préemption des fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux

[CE 27 juillet 2015 commune de Gennevilliers, req. n° 374646](#)

Vu par ailleurs

Contrat public

Ordonnance marchés publics : « Un pragmatisme séduisant qui permet d'avancer »

[Très attendue, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics suscite déjà certaines réactions. Jean-Marie Héron président de l'association des acheteurs publics \(AAP\), porte un regard plutôt positif.](#)

Source : la gazette des communes du 28/07/2015

Ordonnance marchés publics: des réactions loin d'être unanimes

La publication au Journal officiel de l'ordonnance du 23 juillet sur les marchés publics suscite beaucoup de réactions chez les professionnels du BTP. La simplification réjouit mais la prudence reste de mise en attendant de connaître le contenu du décret d'application. Les contrats globaux provoquent toujours la colère chez certains.

Source : le Moniteur du 27/07/2015

Urbanisme

La réduction des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme : pas si simple !

L'entrée en vigueur immédiate, en pleine période estivale, du décret du 9 juillet 2015 relatif à la réduction des délais d'urbanisme risque d'entraîner quelques difficultés, les dispositions modifiées étant applicables non seulement aux dossiers déposés à compter du 11 juillet 2015, mais également à ceux en cours d'instruction à cette date.

Source : la gazette des communes du 28/07/2015

Commerces de proximité : un décret facilite la délégation du droit de préemption

Un décret, publié ce 26 juillet, adapte les dispositions réglementaires du Code de l'urbanisme pour tenir compte de la possibilité désormais offerte aux communes de déléguer leur droit de préemption commercial aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), mais également à d'autres opérateurs publics : établissements publics y ayant vocation, sociétés d'économie mixte, concessionnaires d'opérations d'aménagement ou titulaires d'un contrat de revitalisation artisanale et commerciale

Source : localtis.info du 28/07/2015

Construction de logements : un décret simplifie les règles d'urbanisme

Un décret daté du 23 juillet simplifie certaines règles d'urbanisme applicables aux projets de construction de logements.

Source : localtis.info du 28/07/2015

Environnement

Six actions pour réduire l'impact carbone des bâtiments

[Au lendemain de l'adoption de la loi pour la transition énergétique, et à quelques mois de la COP 21, le groupe de travail « RBR 2020-2050 » du Plan Bâtiment Durable publie un rapport sur les bâtiments bas carbone. Il y détaille six actions pour les développer.](#)

Source : le Moniteur du 29/07/2015

Projet de loi Transition énergétique : les députés Les Républicains saisissent le Conseil constitutionnel

[Après les sénateurs Les Républicains \(LR\) le 23 juillet, les députés du même parti ont à leur tour déposé le 27 juillet un recours devant le Conseil constitutionnel contre le projet de loi sur la transition énergétique, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 22 juillet.](#)

Source : localtis.info du 30/07/2015

Collectivité territoriale

Le choix des futurs chefs-lieux de région annoncé ce vendredi 31 juillet

[Le gouvernement doit présenter ce vendredi 31 juillet en conseil des ministres ses premières décisions sur la réorganisation des services de l'Etat et arrêter la liste provisoire des chefs-lieux correspondant aux treize nouvelles régions de métropole.](#)

Source : localtis.fr du 30/07/2015

Presse

Construction : premiers signes de reprise dans le logement neuf

[Les octrois de permis de construire ont progressé au mois de juin, augurant d'un rebond futur des mises en chantier.](#)

Source : les Echos du 29/07/2015

Ouverture des magasins le dimanche à Paris : Bercy veut aller « très vite »

La loi Macron, votée mi-juillet, qui étend notamment les ouvertures de commerce le dimanche et en soirée, va-t-elle changer la vie parisienne dès la rentrée ? A Bercy, les décrets sont en tout cas prêts à être publiés très rapidement dès que le Conseil constitutionnel saisi par l'opposition se sera prononcé, d'ici mi-août.

Source : le Parisien du 26/07/2015